



Déclaration de l'intersyndicale des Finances Publiques de l'Aude 19 novembre 2020

Monsieur le Président,

Le Comité Technique Local (CTL) se réunit ce jour pour évoquer le projet de « Nouveau Réseau de Proximité » que la Direction locale souhaite mettre en œuvre dans le département de l'Aude dès le 1^{er} janvier 2021.

Bien évidemment, l'ensemble des élu(e)s en CTL se refusent à participer à une telle mascarade et boycotteront cette chambre d'enregistrement de vos décisions ineptes !

Nous nous étonnons en premier lieu que le sujet de cette restructuration d'importance n'ait pas été abordé préalablement au mois de novembre, compte-tenu des implications sur la vie professionnelle et privée des agent(e)s concerné(e)s et de ses effets destructeurs sur l'exercice de nos missions ainsi que sur le réseau des Finances Publiques dans le département.

Dans le détail, ces mesures se résument pour 2021 à la suppression des trésoreries de Bram, Cuxac-Cabardès et Peyriac-Minervois et la transformation en « antennes » de celles de Quillan et Castelnaudary.

Pour cette dernière, la sanction est toutefois double puisqu'à cette véritable « transformation suppression » s'ajoute la fin de la gestion du recouvrement de l'impôt !

Nous ne sommes pas dupes et savons pertinemment que ces « antennes » soi-disant pérennes seront à très brève échéance fermées au gré des départs en retraite et mutations des agent(e)s actuellement présent(e)s sur site.

Souvenons-nous du sort connu par les « antennes » d'Ayat, Belpech, Saint-Hilaire, Belvèze-du-Razès, etc... et des belles promesses de vos prédécesseurs sur leur caractère « pérenne et durable. »

Ces structures n'existent plus aujourd'hui comme 15 autres trésoreries fermées dans ce département depuis 11 ans !

La nomination de « Conseiller(e)s aux Décideurs Locaux » (CDL), tant vantée par la DGFIP et répétée à l'envi, tels des perroquets, par les Destructeurs Départementaux des Finances Publiques, n'est qu'une imposture de plus dans le cadre de cette propagande visant à nous faire passer pour émancipateur pour notre Administration la désintégration de nos missions.

Ces fameux(ses) « CDL » seront ainsi totalement déconnecté(e)s de la réalité comptable et budgétaire de leurs collectivités, incapables d'assurer le minimum de conseils aux ordonnateurs concernés qui devront dès lors, inéluctablement, recourir à des cabinets d'expertise comptable ou d'audits pour la réalisation d'analyses financières et fiscales et à une agence comptable, à leurs frais, pour permettre le paiement des dépenses à bonne date, la tenue d'une comptabilité exacte et le recouvrement efficace des produits locaux.



Tout cela monsieur le Président et Directeur, vous le savez parfaitement : vous persistez pourtant dans votre entêtement coupable qui consiste, au mépris de ce que souhaitent et réclament les élu(e)s locaux et nationaux, les usagers et les agent(e)s, à imposer sans concertation aucune un projet toxique !

Parlons en effet de la « concertation » dont vous n'avez de cesse de vanter les mérites dans ce département.

Concertation : *pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées* (source Larousse).

Force est donc de constater que, dans l'Aude, la définition du terme n'a en rien été respectée.

Quand donc la consultation des élu(e)s a-t-elle été effectuée ?

Quand donc la consultation des usagers a-t-elle été effectuée ?

Quand donc la consultation des agent(e)s a-t-elle été effectuée ?

Sur ce dernier point, outre les boycotts de la totalité des Comités Techniques Locaux consacrés au sujet (celui de ce jour compris), nous vous rappelons que les représentant(e)s du personnel ont voté à l'unanimité, lors du CHSCT du 13 octobre dernier, une résolution demandant l'abrogation du « Nouveau Réseau de Proximité » en raison des risques psycho-sociaux qu'il implique sur les agent(e)s.

De tels risques sur la santé psychique des agent(e)s vous vous en souciez manifestement comme d'une guigne...

La disparition pure et simple de notre réseau des Finances Publiques et de ses missions appréciées des élu(e)s et usagers tout autant...

Nous vous avons pourtant fait la démonstration des effets néfastes sur l'environnement, sur le taux de mortalité, le travail de moins bonne qualité et les injustices aggravées de ce projet.

En 2022 viendra donc le tour de fermer définitivement les trésoreries de Leucate et Durban-Corbières et de « transformer supprimer » celle de Lézignan-Corbières en « antenne ».

De même pour le SIE de Limoux, coupable de rendre de trop grands services aux entreprises, notamment les artisans, TPE et PME, de ce territoire.

Sauf si la mobilisation des élu(e)s, des usagers et des agent(e)s des Finances Publiques venait à enrayer vos projets funestes. Seule la lutte a permis que la trésorerie de Lézignan-Corbières ne soit pas rasée tout de suite comme le premier projet le prévoyait, seule la lutte avec trois manifestations et plusieurs milliers de signatures qui vous ont été données a permis d'éviter que Quillan ne soit désormais plus rasée tout de suite également comme le prévoyait le second projet. Il s'avère à cet égard que l'intersyndicale des Finances Publiques audoise a déclaré le mois de novembre comme celui de lutte farouche et déterminée contre le « Nouveau Réseau de Proximité » !

Si le pseudo-confinement décidé unilatéralement par le Président de la République n'a pas permis la réalisation des actions prévues, sachez toutefois que ce n'est que partie remise !

En effet, élu(e)s locaux et nationaux, usagers et agent(e)s refusent en bloc votre projet qui n'a de « proximité » que le nom ! En témoignent les trois récents courriers (parmi tant d'autres) adressés au Premier Ministre pour demander la suspension immédiate de celui-ci, l'un envoyé par la Sénatrice de l'Aude, madame Gisèle Jourda, le suivant par le Sénateur de l'Aude, monsieur Sébastien Pla, le dernier cosigné par la Présidente du Conseil Départemental, madame Hélène



Sandragné et le Président de l'Association des Maires de l'Aude, monsieur Patrick Maugard.

L'intersyndicale audoise persiste à réclamer une gestion démocratique du réseau des Finances Publiques dans ce département comme ailleurs : une commission composée d'élue(s) locaux, de représentant(e)s des usagers et d'agent(e)s des Finances Publiques devra ainsi être réunie dans chaque canton afin de définir quel service public des Finances sera mis en place dans ce territoire.

Vous et vos prédécesseur(e)s n'avez donné aucune suite à cette proposition faite depuis plus d'un an : la désinvolture dont vous faites preuve envers les représentant(e)s élu(e)s du personnel est confondante !

L'intersyndicale des Finances Publiques de l'Aude vous met donc une nouvelle fois solennellement en garde contre un tel passage en force : Nous n'acceptons pas, Nous n'accepterons pas tout affaiblissement dans ce département du réseau des Finances Publiques !

**Nous n'acceptons pas, Nous n'accepterons pas le
« Nouveau Réseau de Proximité » !**